



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N° 173

ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MARS 2021
Présidence de Monsieur Eric GRELIER

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six mars, les Membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire se sont réunis à l'Hôtel Consulaire – 8 boulevard du Roi René à Angers, pour leur séance mensuelle.

ETAIENT PRESENTS, SELON LE REGISTRE :

PRÉSENTS :

Mmes BENOIT, BOURSIER, COLLIN, DAGORN, GIFFARD, GRELLIER, LEFEVRE, LEROUGE
MM. BESNIER, M BILLIARD, BORJON-PIRON, CESBRON, COUGE, COURANT, FAIQ, FILLON,
GRELIER, GROUD, LELIEVRE, MARBACH, MAUREL, NOURRIT, PATRON, PORTIER,
REYNOUARD, VIOUX. **Membres Titulaires**

Mme BARTHELEMY,
MM. FLAMANT, LANGEVIN, POLLONO, ROUILLER, **Membres Associés**

Mmes

MM. AUDOIN (la poste), CORVEE (Directeur ENEDIS), GRIMAUD (Département de Maine-et-Loire),
JUGUET (représenté par Me EMERIAU, Ordre des avocats), ROBLEDO (Représentant Université
d'Angers) représenté par MME BOUVIER, SCHAUPP (Président MEDEF Anjou) représenté par M.
TALBOTEC, **Conseillers techniques**

EXCUSÉS :

Mmes BEALU, GATE, GOUJARD, MACE, PETITEAU,
MM. BAUDINAUD, CHATEAU CHOPLAIN, CHOQUET, DRAPEAU, DRONIOU, HARDY,
LEGENDRE, LEMERT, MALET, PICOT, RICOT, ROUSSEAU, VARVAT, **Membres Titulaires**

Mmes LENOIR, SOCARD, SYDOR,
MM. BERSON, J.P. BILLIARD, BOISRAME, D BOUYER, BRUNET, GIDOIN de MONNERVILLE,
JOUSSELIN, LECLERC-DOUCHKINE, MARTIN, MAHOT, MARQUE, WERQUIN, **Membres Associés**

Mmes COUAPEL (Présidente Chambre de métiers), DESTOMBES (La Poste), DURAND (Directrice DIRECCTE Pays de la Loire), FILIPIAK (Directrice DREAL), GUILLONNEAU (Directrice Services des Douanes), HURMAN (Directrice Banque de France), TESSIER (représentante CIDES),
MM. APAIRE (Président MEDEF Pays du Choletais), BEDOUIN (Président We Network), BESSARD (Président de Mécène & Loire)V. BOUYER (Président Destination Anjou), CALTABELLOTA (représentant DCF) CHARTRAIN (Président PRI ORACE), CHALOPIN (Président Syndicat Mixte Anjou Numérique), DAVY (Président de l'Association des Maires de Maine-et-Loire), DESROQUES (Président des Vitrites de Saumur), DOLAY (Président Union Départementale des Commerçants Non Sédentaires), DOUGE (Président Tribunal de Commerce), GAZEAU (Président Vitrites d'Angers), GERARD (Directeur Départemental des Territoires), GILLET (Président du Conseil départemental), LAIZE (Président Chambre d'Agriculture 49) LANDRAU (Représentant CJD 49), LE GALLOUDEC (représentant la JCE), LE MONNIER (Président Comité Local des Banques), PAYEN (Président ASDEPIC), PERROT (Représentant l'ACEC), SALLE, (Président ARC Ouest), SOULARD, (Président Pôle Enfant Nova Child), ULLERN (représentée par Mme LECLERC), YANNOU (Anjou Tourisme) VERMERSCH (Recteur de l'Université Catholique de l'Ouest), VINCENT-PELLEGRY (Président CHOLET Vitrites), WAGENER (Président Agence de Développement du Grand Saumurois), **Conseillers techniques**

INVITES

M. Michel DERRAC Directeur DGFIP

M. Frédéric JOSEPH, Directeur de l'interministerialité et du Développement Durable Préfecture de Maine-et-Loire

MME Marion GUYOMARD, Directrice du Recouvrement des travailleurs indépendants, Directrice des sites du Maine-et-Loire URSSAF

MME Hélène Le STRAT, Directrice du Contrôle, du recouvrement et de l'accompagnement des entreprises URSAFF

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Mme CAPELE Sandrine, Direction Formation

Mme HERAUD Florence, Pôle Communication

Mme PICHARD-THIBEAU Aude, Ressources Humaines

Mme ROCHER Anne, CDP49 Formations

Mme VERWEE Anne-Marie Direction des Relations Institutionnelles et de l'Aménagement du Territoire

M. HOUEIX Christophe, Direction Développement des Entreprises

M. LAHEURTE Cyrille, Direction générale

M. RANCHOUX Pascal, Direction des Relations Institutionnelles et Aménagement du Territoire

ADOPTION DE LA PESEE ECONOMIQUE CCI DE MAINE-ET-LOIRE

L'Assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine-et-Loire réunie le 26 mars 2021.

Après avoir constaté que le quorum nécessaire pour délibérer est atteint ;

Vu le Code de commerce, et notamment les articles L.713-11 à L.713-13, les articles R.711-47, R.713-66 et R.713-67, ainsi que les articles A.713-26 à A.713-30 ;

Vu le décret n°2021-144 du 11 février 2021 relatif aux élections des membres des chambres de commerce et d'industrie et des juges aux tribunaux de commerce,

Considérant que le prochain renouvellement général se déroulera en novembre 2021 conformément aux dispositions du code de commerce ;

Considérant que le préfet de région doit prendre un arrêté avant le 20 avril 2021 pour fixer la composition et la répartition des sièges de la CCI sur la base d'une étude de pondération réalisée par la CCI ;

Vu le projet d'étude économique présenté à l'Assemblée générale proposant de fixer la composition de la Chambre de Commerce et d'Industrie à **50 sièges** répartis en catégorie et sous catégories de la manière suivante :

REPARTITION DES 50 SIEGES DE LA CCI DE MAINE ET LOIRE EN FONCTION DU POIDS ECONOMIQUE DE CHAQUE CATEGORIE ELECTIONS 2021

Éléments constitutifs de la pesée	CATEGORIE COMMERCE		CATEGORIE INDUSTRIE		CATEGORIE SERVICES		TOTAL
	Cat C1 0 - 4	Cat C2 5 et +	Cat C1 0 - 9	Cat C2 10 et +	Cat C1 0 - 4	Cat C2 5 et +	
Bases CFE	17 633 381	40 063 788	15 200 397	104 527 057	23 146 741	32 435 651	233 007 015
Nombre de ressortissants	9 157	1 870	5 988	1 235	14 945	2 304	35 499
Nombre de salariés	6 822	32 056	8 417	62 546	7 584	59 585	177 010

Assemblée CCI 2021	Nbre élus						
	6	7	7	12	8	10	50

RESSORTISSANTS COMMERCE

	Toutes catégories	Commerce	2021
Bases TP	233 007 015	57 697 169	24,76%
Nbre de ressortissants	35 499	11 027	31,06%
Nbre de salariés	177 010	38 878	21,96%

50	12,38	
50	15,53	
50	10,98	
	38,89	12,96
		13
		SIEGES

COMMERCE

REPARTITION DES 13 SIEGES EN SOUS CATEGORIES

CATEGORIE C1 :

	Ensemble de la catégorie	0 à 4 salariés	
Bases TP	57 697 169	17 633 381	30,56%
Nbre de ressortissants	11 027	9 157	83,04%
Nbre de salariés	38 878	6 822	17,55%

13	3,97	
13	10,80	
13	2,28	
	17,05	5,683
	SIEGES	6

CATEGORIE C2 :

	Ensemble de la catégorie	5 salariés et plus	
Bases TP	57 697 169	40 063 788	69,44%
Nbre de ressortissants	11 027	1 870	16,96%
Nbre de salariés	38 878	32 056	82,45%

13	9,03	
13	2,20	
13	10,72	
	21,95	7,317
	SIEGES	7

RESSORTISSANTS INDUSTRIE

	Toutes catégories	Industrie	2021
Bases TP	233 007 015	119 727 454	51,38%
Nbre de ressortissants	35 499	7 223	20,35%
Nbre de salariés	177 010	70 963	40,09%

50	25,69	
50	10,17	
50	20,04	
	55,91	18,64
		19
		SIEGES

INDUSTRIE

REPARTITION DES 19 SIEGES EN SOUS CATEGORIES

CATEGORIE I1 :

	Ensemble de la catégorie	0 à 9 salariés	
Bases TP	119 727 454	15 200 397	12,70%
Nbre de ress	7 223	5 988	82,90%
Nbre de salari	70 963	8 417	11,86%

19	2,41	
19	15,75	
19	2,25	
	20,42	6,806
		7
		SIEGES

CATEGORIE I2 :

	Ensemble de la catégorie	10 salariés et plus	
Bases TP	119 727 454	104 527 057	87,30%
Nbre de ress	7 223	1 235	17,10%
Nbre de salari	70 963	62 546	88,14%

19	16,59	
19	3,25	
19	16,75	
	36,58	12,194
		12
		SIEGES

RESSORTISSANTS SERVICES

	Toutes catégories	Services	2021
Bases TP	233 007 015	55 582 392	23,85%
Nbre de ressortissants	35 499	17 249	48,59%
Nbre de salariés	177 010	67 584	37,95%

50	11,93	
50	24,30	
50	18,97	
	55,20	18,40
		18
		SIEGES

SIEGES	50
---------------	-----------

SERVICES

REPARTITION DES 18 SIEGES EN SOUS CATEGORIES

CATEGORIE S1 :

	Ensemble de la catégorie	0 à 4 salariés	
Bases TP	55 582 392	23 146 741	41,64%
Nbre de ress	17 249	14 945	86,64%
Nbre de salar	67 169	7 584	11,29%

18	7,50	
18	15,60	
18	2,03	
	25,12	8,375
	SIEGES	8

CATEGORIE S2 :

	Ensemble de la catégorie	5 salariés et plus	
Bases TP	55 582 392	32 435 651	58,36%
Nbre de ress	17 249	2 304	13,36%
Nbre de salar	67 169	59 585	88,71%

18	10,50	
18	2,40	
18	15,97	
	28,88	9,625
	SIEGES	10

		Nombre de sièges CCIR 2021	Nombre de sièges CCIT49 2021
Commerce		2	13
C1 (0 à 4 sal)	C1	1	6
C2 (5 et +)	C2	1	7
Industrie		3	19
I1 (0 à 9 sal)	I1	1	7
I2 (10 et +)	I2	2	12
Services		4	18
S1 (0 à 4 sal)	S1	2	8
S2 (5 et +)	S2	2	10
Total général		9	50

DECIDE :

D'approuver la présente étude économique de pondération ;

D'habiliter le Président à transmettre la présente délibération accompagnée de l'étude économique de pondération au préfet de région pour prendre l'arrêté de composition de la CCI prévu à l'article R.711-47 du code de commerce.

Présents au moment du vote : 26 Membres Titulaires

<i>Pour :</i>	26
<i>Contre :</i>	0
<i>Abstention :</i>	0

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Maine et Loire approuve à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,

Le Président



Eric GRELIER